

L'ÉCOLE PRIMAIRE D'AUTREFOIS.

On peut, par l'observation de quelques vieux rapports sur les écoles primaires, apprécier un peu l'esprit qui animait l'école il y a cinquante ans.

Voici quelques-unes des questions auxquelles ces rapports devaient répondre. Elles sont prises d'une pièce datée du 10 mai 1854, portant la signature de M. de Neuville, délégué du Conseil académique de Crécy (Somme) :

" Comment l'enseignement religieux est-il assuré ? Quelle part y prend l'instituteur ?

" L'instituteur conduit-il ses élèves aux offices religieux ?

" Y a-t-il un Christ dans l'endroit le plus apparent de l'école ?

" Les châtimens corporels sont-ils interdits ?

" Quelle est la tenue extérieure de l'instituteur ?

" A-t-il de bons rapports avec les habitants, avec les autorités civiles et ecclésiastiques ?

" S'occupe-t-il exclusivement de ses devoirs d'instituteur ? "

On surveillait alors les instituteurs.

Il ne leur était point permis de faire à l'école et même hors de l'école œuvre d'anticléricalisme et d'anarchisme.

Cela nous met assez loin des idées de M. Buisson, déclarant que " hors l'école, l'instituteur est absolument indépendant de sa personne et libre de professer telle doctrine qu'il lui plaît".



PROPAGANDE POPULAIRE

Le fléau maçonnique : par l'abbé Huot
Québec 1906. Dussault et Proulx, imprimeurs. (T.P.Garneau. *Librairie du clergé*, 6 rue de la Fabrique.)

Cet ouvrage extrêmement édifiant, très solide, très clair est revêtu de l'imprimatur épiscopal. C'est un résumé parfait de l'histoire de la Franc-Maçonnerie, indiquant en pages lumineuses ses origines, ses doctrines anti-chrétiennes, son but, son organisation, le rôle qu'y jouent les Juifs. Il contient aussi un chapitre important sur la Maçonnerie américaine et sa conclusion s'impose aux méditations de tous les chrétiens.

Le magnifique et si pratique mandement de S. G. Mgr l'Archevê-